



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE membres titulaires et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, membres suppléants.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir: Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Frédéric ROUSSE à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

## 2017-03-11B Compte de gestion-Budget annexe ZAC des Grands Sillons à Grandvillars Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2016.

Berger Levrouit

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide:

• d'adopter le compte de gestion du receveur relatif au budget annexe ZAC des Grands Sillons de Grandvillars pour l'exercice 2016 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification et de la président, le président le président

## Page മലമ signatures

Exercice 2016

What controls par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOUNDAINE CONTROLEUR PRINCIPAL FIP

Le écomptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le écomptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour sous exception, toutes celles qui ont été faites pour sous exception de compte consistant (1016322052-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIF HONS CLASSES

VI HANGE L'OSCONNAIRE (1016322052-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIF HONS CLASSES

VI HANGE L'OSCONNAIRE (1016322052-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIF HONS CLASSES

VI HANGE L'OSCONNAIRE (1016322052-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIF HONS CLASSES

A DELE CONSTITUTE des administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A DELLE, le 09/03/2017

DDF1P DU TERRITOIRE-DE-BELFORT, le 08/03/2017

Exercice 2016

A DELLE, le 09/03/2017

COMMON

Envoyé en préfecture le 16/05/2017 Reçu en préfecture le 16/05/2017